

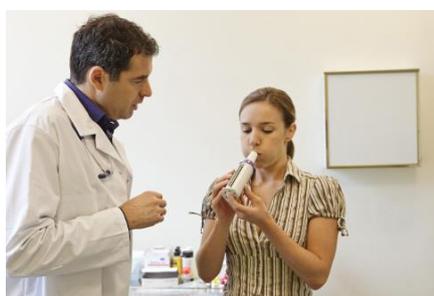
L'exposition régulière aux produits de nettoyage est aussi mauvaise pour les poumons que de fumer 20 cigarettes par jour

L'utilisation régulière de sprays de nettoyage et de certains produits chimiques a un impact sur la santé pulmonaire pouvant être comparable à l'habitude de **fumer un paquet de cigarettes par jour**, estiment les auteurs d'une nouvelle étude.



Des chercheurs ont suivi plus de 6.000 personnes sur une période de 20 ans. Ils ont constaté que les femmes qui ont régulièrement utilisé pendant une longue période des produits de nettoyage souffraient de problèmes respiratoires importants. Le déclin de la fonction pulmonaire chez les femmes qui ont travaillé comme nettoyeuses ou qui ont utilisé régulièrement des produits de nettoyage à la maison était comparable au fait de fumer 20 cigarettes par jour pendant 10 à 20 ans.

"Alors que les effets à court terme des produits chimiques de nettoyage sur l'asthme sont de mieux en mieux documentés, nous ne connaissons pas leur impact à long terme", a déclaré le professeur Cecilie Svanes, médecin à l'université de Bergen (Norvège) et auteur principal de l'étude.



La fonction pulmonaire des participants à l'étude a été mesurée en testant la quantité d'air qu'ils pouvaient expirer. Ces données ont été ensuite comparées aux réponses individuelles à un questionnaire destiné à évaluer leur niveau d'activités de nettoyage.

Les scientifiques ont constaté que la quantité d'air expiré par leurs participants diminuait davantage chez les femmes qui nettoyaient régulièrement.

Les chercheurs ont émis l'hypothèse que les substances chimiques dans les produits de nettoyage irritent les membranes muqueuses fragiles qui tapissent les poumons, ce qui au fil du temps entraîne des dommages durables et le remodelage des voies respiratoires.

Notre conseil : vous devez sensibiliser votre personnel aux risques liés à l'utilisation des produits chimiques et mettre en avant la prévention primaire. Pensez à recueillir les fiches de données de sécurité des produits utilisés afin d'informer votre personnel des risques encourus et des précautions à prendre pour se prémunir des risques. Mettre en place des équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI).

Par exemple, aérer les locaux de travail dès que possible et substituer les produits les plus dangereux par des moins dangereux. Faire porter les EPI préconisés et les renouveler dès que nécessaire.



Pensez à évaluer votre risque chimique dans votre Document Unique d'évaluation des risques.

MCI Prévention vous propose de vous accompagner dans la réalisation de votre Document Unique d'évaluation des risques (art. R4121-1 du CT) et l'évaluation de la pénibilité. Nous vous remettons gratuitement des fiches de prévention pour sensibiliser vos salariés (dialogue social) ainsi que l'affichage obligatoire.

Nos actions améliorent la santé et la sécurité de votre personnel et assurent leur engagement, leur fidélisation. De plus, vous pourrez optimiser votre productivité et la pérennité de votre établissement.

[Contactez-nous](#)

